

## REPUBLIQUE FRANCAISE

=====  
**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE GAP**

**Le treize juin deux mille vingt-cinq à 18h15,**  
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville,  
après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 30
DATE DE LA CONVOCATION	06/06/2025
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	20/06/2025

**OBJET :**

**Avance de trésorerie du budget général au budget annexe de la régie d'information urbaine**

**Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , Mme Mélissa FOULQUE , M. Gil SILVESTRI , M. Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Nina CAL , M. Alain BLANC , M. Eric MONTOYA , M. Christophe PIERREL , M. Eric GARCIN , M. Elie CORDIER , Mme Esther GONON

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusé(es) :**

Mme Catherine ASSO procuration à Mme Martine BOUCHARDY, M. Cédryc AUGUSTE procuration à M. Pierre PHILIP, Mme Solène FOREST procuration à M. Joël REYNIER, M. Olivier BUTEUX procuration à M. Olivier PAUCHON, M. Richard GAZIGUIAN procuration à M. Alain BLANC, Mme Chiara GENTY procuration à Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, M. Bruno PATRON procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, Mme Christiane BAR procuration à Mme Rolande LESBROS, Mme Isabelle DAVID procuration à M. Eric GARCIN, Mme Pimprenelle BUTZBACH procuration à Mme Esther GONON, M. Nicolas GEIGER procuration à M. Christophe PIERREL, Mme Marie-José ALLEMAND procuration à M. Elie CORDIER

**Absent(s) :**

Mme Charlotte KUENTZ

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Jérôme MAZET, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Afin de gérer le service de la régie d'information urbaine, la Ville de Gap a créé dernièrement un budget annexe dédié, conformément aux différentes dispositions textuelles en vigueur.

Ce budget annexe est doté de l'autonomie financière, ce qui a pour conséquence la gestion de sa trésorerie à partir d'un compte spécifique ouvert au Trésor Public, distinct de celui du budget général.

Pour faciliter la création de ce budget annexe et le développement de son activité commerciale, une première avance de trésorerie du budget général a déjà été autorisée, pour un montant de trois cent mille euros.

Il s'agit à présent de moderniser ce service en investissant dans la numérisation de l'affichage publicitaire urbain. Cet investissement important nécessite une avance d'un million cinq cent mille euros (1.500.000 €) du budget général.

Le budget annexe de la régie d'information urbaine devra rembourser cette avance de trésorerie du budget général, au cours des prochains exercices budgétaires, en fonction de ses ressources disponibles.

**Décision :**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Il est proposé sur avis favorable de la Commission Finances et Budget du 5 juin 2025 :

- **Article 1** : que le budget général verse, dès que la présente délibération sera devenue exécutoire, une avance de trésorerie au budget annexe de la régie d'information urbaine, pour un montant total d'un million cinq cent mille euros (1.500.000 €).

- **Article 2** : d'autoriser Monsieur le Maire de la Ville de Gap, à signer tous les actes nécessaires à cet effet.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 38

- CONTRE : 4

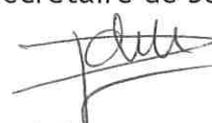
M. Christophe PIERREL, Mme Pimprenelle BUTZBACH, M. Nicolas GEIGER, Mme Esther GONON

Le Maire



Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance



Jérôme MAZET

Transmis en Préfecture le : 20 JUN 2025

Affiché ou publié le : 20 JUN 2025